

# La pratique des écrits professionnels en éducation spécialisée



# La pratique des écrits professionnels en éducation spécialisée

Méthodes et cas concrets

**2<sup>e</sup> édition**

**Joseph Rouzel**

DUNOD

Photo de couverture © Wavebreak Media – Fotolia.com

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2018

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

[www.dunod.com](http://www.dunod.com)

ISBN 978-2-10-077848-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*À ma femme, Geneviève, pour sa patience  
et ses conseils précieux de bibliographie.  
À mon fils Tual, trop tôt disparu.  
À mes enfants Amélie, Erwan et Samuel,  
pour qu'ils trouvent leur style dans la vie.  
À mes petits-enfants Laïa, Ludmila, Alia et Aaron,  
qui écriront l'à-venir.  
À mon copain Bernard Ledantec, dit Nanard,  
dit Lastec, trop tôt emporté par la maladie.  
À mon camarade Bernard Blangenais,  
romancier et bûcheron.  
À tous les « artisans de la lettre ».  
Aux personnes en formation  
souvent terrorisées par l'écriture.  
À mes collègues formateurs trop souvent  
terrorisants dans les commandes d'écrits.*



*« Mais les poètes et les romanciers sont de précieux alliés et leur témoignage doit être estimé très haut car ils connaissent entre ciel et terre bien des choses que notre sagesse scolaire ne saurait encore rêver. »*

*Sigmund FREUD, Délires et rêves  
dans la Gradiva de Jensen (1907).*

*« Vous ne comprenez pas Stécriture. Tant mieux, ce vous sera raison de l'expliquer. Et si ça reste en plan, vous en serez quitte pour l'embarras. »*

*Jacques LACAN, Postface au Séminaire XI,  
Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse.*



---

# Table des matières

<i>Avant-propos à la deuxième édition</i>	XIII
<i>Avant-propos</i>	XVII
<b>1. Les enjeux de l'écrit professionnel</b>	1
Les écrits et l'écriture dans le travail éducatif	1
Approche historique et anthropologique de l'écriture	9
Écriture et pouvoir	20
<b>2. Pratique de l'écriture</b>	35
Les obstacles à l'écriture	35
Écrire avec des mots	41
<i>L'orthographe, 42 • La grammaire, 45</i>	
L'adresse : destinataire et destination	48
<i>Statut, fonction, rôle dans l'écriture, 51</i>	
Les supports du texte	57
Apprivoiser la technique	61
<b>3. Mobiliser les ressources</b>	65
Faire sortir les mots	66
<i>Le remue-méninges, 66 • Le cadavre exquis, 69 • Mots à double détente, 70 • Mots chuchotés, 70</i>	
Démarrer un écrit	71
<i>Les incipit, 71 • Le récit, 74 • Les contraintes formelles, 79 • Souvenirs, souvenirs..., 81 • Le cahier de bord, 84</i>	

<b>4. Écriture de la pratique</b>	87
Éducateur, ça s'écrit comment ?	87
Des outils transversaux	94
<i>Fiche de lecture, 95 • Méthodologie de la fiche de lecture, 96 •</i>	
<i>L'observation, 96 • Prise de notes et compte rendu, 99 •</i>	
<i>Méthodologies de la prise de notes, 100</i>	
<b>5. Les écrits de la formation</b>	105
Mémoire, monographie, recherche-action, élaboration d'un projet...	105
Déroulement de la recherche de mémoire en sept étapes	111
<i>Un problème se pose au départ, 112 • Un temps d'exploration</i>	
<i>de la question, 115 • Problématisation, 118 •</i>	
<i>Construction, 123 • Observation, 129 • Analyse des données</i>	
<i>recueillies, 130 • Conclusion, 131 • L'écriture du</i>	
<i>mémoire, 132 • Les prolongements du mémoire, 134</i>	
<b>6. Les écrits au travail</b>	135
La fabrique du cas	135
<i>Le choix du cas, 136 • Le récit, 136 • Trouver l'énigme, 137 •</i>	
<i>La formation du cas, 137 • La fabrique du cas, 137 • Écriture</i>	
<i>du cas, 138 • Rédaction (dossier en un seul document), 138 •</i>	
<i>Bibliographie, 138</i>	
Repérage institutionnel et analyse de l'expérience de l'éducateur	139
<i>Repérage institutionnel (actuel DF4), 139 • Analyse de</i>	
<i>l'expérience professionnelle. La place de l'éducateur dans</i>	
<i>l'institution, 143</i>	
L'éveil de la psychopédagogie	143
Le rôle du rapport	147
<i>Approche pratique de l'écrit de psychopédagogie : la</i>	
<i>dissertation, 147 • Approche pratique de l'écrit de</i>	
<i>psychopédagogie : l'étude d'un dossier, 149 • Écriture du</i>	
<i>document psychopédagogique, 157 • Le rapport, 159</i>	
Écrire un article	162
Responsabilité et écrits professionnels	167
<b>7. La clinique par l'écrit</b>	173
Le repérage des obstacles à l'écrit	173
L'institution du collectif	178

La fabrication de la clinique	180
Le maniement du transfert	183
Écriture et psychose	187
Une écriture seconde	190
<b>8. L'écriture dans la clinique éducative</b>	195
À te lier tes cris durent... Écrire, parler	195
<i>Deux histoires d'atelier, 196 • Nous demandons l'asile poétique..., 198</i>	
<i>Bibliographie</i>	207
<i>Sites Web créés et animés par des éducateurs</i>	213
<i>Table des sigles</i>	215
<i>Index</i>	217



---

## Avant-propos à la deuxième édition

**D**EPUIS treize ans – la première parution de cet ouvrage –, si le cœur du travail éducatif, avant tout ancré dans la rencontre avec les usagers, demeure, les bouleversements du contexte socio-économique en ont sérieusement ébranlé les points de repère. Tous les éducateurs le disent : ils sont saturés de demandes d'écrits en tous genres, de la note d'incident au juge, au rapport de synthèse, en passant par le projet personnalisé, etc. *A priori* la demande est légitime : qu'avez-vous fait concrètement de l'argent public, en quoi cela a-t-il servi aux usagers que l'on vous a confiés ? etc. C'est d'ailleurs une chance à saisir pour les travailleurs sociaux (« trouvailleurs soucieux », comme j'aime à le dire !), dont les éducateurs spécialisés constituent un des piliers, de faire valoir leur action, de la donner à lire, de mettre au jour une action complexe, auprès des dits « usagers », qui la plupart du temps n'est pas visible. Tout cela serait fort bien si la pression ne pesait lourdement d'exigence d'écrits de plus en plus standardisés, protocolisés, réduits à la portion congrue de chiffres et grilles. D'une part cette pression constante qui émerge de la puissance publique prolétarise profondément les éducateurs en les amputant de la valorisation de leur travail, en les aliénant de ce sentiment fondamental du travail bien fait et au bout du compte en les coupant de leurs capacités à produire le sens de l'action. Un auteur, praticien de la psychologie du travail comme Christophe Dejourné a pu montrer qu'il s'agissait d'un des ressorts de la souffrance au travail. Ce que Marx désignait comme « prolétarianisation ». D'autre part notons que cet état de fait produit au sein des institutions sociales et médico-sociales et des équipes qui y œuvrent, une ambiance soupçonneuse délétère.

Le constat étant posé, alors que faire ? Comment reprendre la question des écrits professionnels, par le biais du sens et de la pratique, et non celui de ces demandes administratives et bureaucratiques de plus en plus pressantes et éclatées. Ouvrons la question dans deux directions : stratégique et tactique. Stratégique : il s'agit de ne pas lâcher sur un enjeu de taille, celui de faire reconnaître et valoriser la nature du travail fourni par les professionnels de l'éducation spéciale. La question est cruciale dans le moment socio historique que nous vivons où nous assistons à une véritable déqualification des professions sociales et éducatives. La construction d'une culture professionnelle au sein des métiers et des établissements, la mise en exergue de valeurs communes déclinant les grands principes de la République et de la laïcité, la défense de nos concitoyens les plus démunis, frappés par le handicap, l'injustice, la maltraitance... tel est l'enjeu. Mais cette visée qui constitue la toile de fond de toute action éducative prend des formes tactiques plus quotidiennes, parmi lesquelles l'écriture s'avère une précieuse ressource. Les écrits professionnels, c'est ce qui sort de l'institution et s'ouvre au regard extérieur. Il s'agit donc de repérer finement, non seulement la place à partir de laquelle l'écrit est produit, mais aussi l'adresse à laquelle il est destiné (juge, inspecteur ASE, etc.).

*Sur le plan stratégique*, la démarche, que j'éclaire de la psychanalyse, en plaçant au cœur des métiers de l'éducation avant tout la rencontre et la relation humaines (« humus humain », disait Lacan), prend appui sur les savoirs et savoir-faire spécifiques croisés en formation, mais trop souvent noyés dans les brumes du quotidien, où l'expression « avoir le nez dans le guidon » prend tout son sens. Donc le premier apport de cet ouvrage me paraît tout à fait central : (re)prenons confiance dans les fondamentaux éthiques, politiques, institutionnels, cliniques qui forment le socle de la pratique et fondent l'acte d'écrire.

*Sur le plan tactique* l'approche méthodologique des écrits professionnels promue par cet ouvrage, émaillé de situations vécues d'écriture, ouvre une perspective de réappropriation et d'invention. L'ensemble est frappé au coin du bon sens. Il s'agit bien pour chaque typologie d'écriture d'en repérer l'adresse, la finalité, la construction idoine, la mise au collectif... Il s'agit en même temps de traduire en mots ce qu'il y a de plus vivant dans la rencontre avec des sujets en grande souffrance<sup>1</sup>.

---

1. On pourra lire ainsi le magnifique travail collectif, dirigé par Claire Lecoœur, d'un SAVS-SAMSAH des Ardennes, *Pratiques d'accompagnement de personnes handicapées. Le temps qu'il faut*, L'Harmattan, 2016.

Il s'agit enfin de laisser trace de ce que la rencontre humaine – parfois trop humaine, pour embrayer sur un énoncé de Nietzsche – a produit chez le professionnel. Car c'est avant tout du lieu de cette rencontre, qu'il s'agit de ne jamais perdre de vue, que les écrits des professionnels peuvent s'animer, s'illustrer d'émotions, de ressentis, et faire valoir, dans un véritable travail de passeurs, le plus singulier du sujet accompagné et soutenu. « Le respect de la dignité de la personne accueillie n'est pas négociable... » précise Christian Gauffer, auteur d'un ouvrage récent sur les processus d'écriture professionnelle<sup>2</sup>. Cela fait écho à cette assertion forte d'Emmanuel Kant : ce qui échappe à la marchandisation, c'est la dignité humaine. Il est de bon ton de le rappeler en un moment où ce qu'il faut bien désigner par son nom, le capitalisme, tend à réduire tout ce qu'il y a sur terre à l'état de marchandise. Et le travail dit « social » n'y échappe pas. Du coup l'écriture des professionnels, pensée, argumentée, structurée comme cet ouvrage y invite, apparaît aussi comme un mode de résistance à l'idéologie dominante, qui restitue à la clinique tout son tranchant subversif. Évidemment ce travail ne prend effet que de deux impératifs. D'abord celui du transfert et de son maniement<sup>3</sup> où il s'agit d'éviter de se noyer dans la relation au risque de produire des écrits soit trop près, soit trop loin du sujet, trop affectés ou trop désaffectés. Là le travail de supervision clinique s'avère précieux pour écrire à la bonne distance. Ensuite sur le plan institutionnel une telle écriture créative et enracinée dans la clinique exige une liberté et une confiance accordées au savoir et au savoir-faire des professionnels. En effet « il importe d'inscrire l'écrit en tant que liberté fondamentale du travailleur social dans la pratique institutionnelle, pour que celui-ci se hisse au niveau des exigences du métier ». Cette conclusion de Christian Gauffer qui ponctue son ouvrage ferait bon profit d'être méditée par les cadres et les personnels de direction des établissements sociaux et médico sociaux, qui sont nombreux à se laisser bercer par les sirènes d'un management industriel débridé, où la pratique d'écriture serait réduite au chiffrage et à quelques bribes de la novlangue.

Un jour j'assistais à une réunion de directeurs. François Tosquelles était assis à ma droite. C'était les débuts de PowerPoint ou équivalent. Les directeurs présents mettaient un point d'honneur à projeter sur un

---

2. Christian Gauffer, *Approche psychanalytique du travail d'écriture. Enjeux, sens et techniques des écrits professionnels dans le champ social et éducatif*, L'Harmattan, 2017.

3. Joseph Rouzel, *Le transfert dans la relation éducative*, 2<sup>e</sup> édition, Dunod, 2014.

écran la typologie de la population de leur établissement, les mouvements de la file active, les statistiques afférentes, etc. Puis l'ensemble des données débouchait sur de beaux camemberts et histogrammes colorés. Chacun semblait fort content du résultat. Tosq' s'est levé et d'une toute petite voix, de plus en plus forte, a énoncé ceci « Oui, oui, ça commence par le chiffre, puis on vous le tatoue sur la peau et vous savez comment ça finit : à l'abattoir<sup>4</sup> ! ». Le silence qui a suivi en dit long sur l'enjeu de résistance, à laquelle j'ai fait allusion, et dont participe le travail d'écriture des éducateurs.

Montpellier, 31 août 2017

---

4. Voir François Tosquelles, *L'enseignement de la folie*, Dunod, 2014.

---

## Avant-propos

LES éducateurs n'écrivent pas. Voilà une assertion à laquelle il est grand temps de tordre le cou. Les professionnels du champ de l'éducation spéciale exercent en fait à partir d'un socle d'écriture permanent. Même si cette pratique n'est pas visible dans un premier temps, elle est intimement liée à l'élaboration constante d'une clinique qui bouleverse profondément ses acteurs. Rencontrer tous les jours des êtres démunis, dérangement, hors parole, étranges, qu'une dynamique sociale de plus en plus impitoyable rejette le plus souvent dans l'exclusion du tissu social, conduit les éducateurs à des pratiques d'écriture d'urgence. Il faut écrire pour survivre, pour ne pas perdre la tête, pour conserver un minimum de sens et de cohérence dans les actes éducatifs. Écrire pour faire face au morcellement, pour tisser sans cesse du lien social. Écrire pour se battre, dénoncer les conditions d'existence inhumaines où sont acculés certains de nos contemporains, écrire pour bousculer. Mais aussi écrire pour n'être pas seul. C'est pourquoi l'écriture des éducateurs est individuelle, mais se réalise dans la circulation des écrits dans un collectif de travail, l'équipe et au-delà, l'institution sociale ou médico-sociale, voire pour certains textes dans un public élargi à l'ensemble de la profession.

L'écriture des éducateurs emprunte des chemins très complexes : notes de services, mots aux collègues, cahiers de liaison, rapports de synthèse, lettres diverses et variées, écritures des projets, etc. Sans compter que depuis quelques années, certains éducateurs, de plus en plus nombreux, ont à cœur de donner à lire leur pratique dans des articles ou ouvrages à un public élargi, à travers les revues spécialisées et récemment Internet.

Sur le plan personnel et professionnel, pour les éducateurs, l'écriture présente un enjeu clinique. Avec la parole, elle est le média qui permet

d'organiser, de construire et de faire circuler une pensée sur des actes éducatifs, d'élaborer et de confronter des hypothèses et des explications, et de dégager des projets opératoires. L'écriture est un des creusets dans lequel peut se travailler la « bonne distance » dont nous entretient Winnicott, qui se caractérise d'être située ni trop près, ni trop loin, et que la rencontre avec des sujets en souffrance exige de tout éducateur. C'est un des lieux où peuvent se travailler le transfert et son maniement.

Sur le plan de la clinique, qui est le cœur de la pratique éducative au quotidien, relevons que l'écriture donne une approche vivante du symptôme (ce que bien souvent l'on noie sous l'appellation de comportement indésirable ou trouble). Il s'agit d'une écriture à double détente. Un jour un groupe de jeunes instituteurs viennent trouver Maria Montessori et lui demandent : que faut-il lire pour bien comprendre les enfants ? Réponse de la grande pédagogue : apprenez à lire les enfants ! Ce qui implique qu'ils sont... écrits. L'écriture seconde ; comme je la nomme, produit pour l'éducateur un mode... de lecture de ce qui s'écrit chez l'usager, de souffrance, de difficulté à vivre, mais aussi de projet et de rêves. La prise en compte du symptôme, dont l'écriture participe, conduit l'éducateur à l'interpréter comme faisant signe d'un sujet et non d'un dysfonctionnement ou d'un défaut.

Sur le plan institutionnel, l'écriture fait le maillage permanent dont se tisse le lien social. Elle perdure, fait trace, et autorise des allers-retours évaluatifs où les actes de chacun sont questionnés à la relecture des projets engagés. Les pratiques d'écriture modifient en permanence le tissu institutionnel en offrant à chacun des possibilités multiformes d'expression, qui mettent en œuvre des rapports de pouvoir et de contre-pouvoir. L'écriture constitue de fait le laboratoire vivant où se fabrique une équipe d'intervenants éducatifs.

Sur le plan professionnel, le travail d'écriture représente un autre enjeu : il s'agit de viser, dans la destination aux autres métiers du social, l'articulation avec les partenaires, voire pour un public élargi, la reconnaissance d'une profession de l'ombre. L'acte d'écriture est donc aussi, pour le métier d'éducateur, la passerelle vers l'extérieur, le point de retour où les éducateurs, chargés d'œuvrer auprès des plus démunis, répondent de cette mission que leur confie la société. L'écriture des éducateurs, en soulevant des questions de société, participe alors d'une position citoyenne. Les actes éducatifs pour prendre tout leur sens doivent être forgés au feu de l'écriture pour être communicables. Autrement, dans l'apparence, rien ne se voit de la profondeur du travail engagé dans la relation interhumaine. Il faut, pour faire comprendre et